



BATAY OUVRIYE

Port-au-Prince, ce 3 septembre 2004

LETTRE OUVERTE À Mme DANIELLE ST. LOT
Ministre du Commerce et de l'Industrie
Présidente de la Commission Zone Franche

Madame la Ministre,

Pour ceux qui doutaient encore de la présence de l'armée dominicaine sur le sol haïtien dans le conflit opposant les ouvriers de la zone franche aux patrons de cet établissement ;

Pour ceux qui, comme l'indique le communiqué de l'ADIH, prétendaient que l'armée dominicaine n'était présente qu'au début du conflit CODEVI et qu'« uniquement » pour protéger les installations de la zone franche des « rebelles » installés à Ouanaminthe ;

Pour ceux qui prennent cet état de fait comme un détail insignifiant ;

Mais aussi pour ceux qui prennent note de ce silence orienté de l'État haïtien ;

*

Nous voulons aujourd'hui faire ressortir :

Que cette armée dominicaine, en uniforme ou déguisée de civil, n'a jamais quitté le sol haïtien ;

Qu'elle a, de manière répétée, procédé à des exactions violentes et sauvages sur les travailleurs haïtiens, comme le prouvent cette photo de Michel Félicien, confirmée également par la délégation qui s'était rendue sur place en juin dernier ; mais aussi, plus récemment, par ce NOUVEAU CONFLIT entre un responsable haïtien de la sécurité là-bas et les sbires du Grupo M.

En effet, Evens Orélus, gardien haïtien de la zone franche (qui nous a fait parvenir son témoignage et que, sous ce couvert et avec son approbation, nous rendons public), pour avoir été, sans le vouloir, témoin, en pleine zone franche, de cuisson de cabris disparus dans les environs de Ouanaminthe, a été par deux fois sévèrement battu par les membres de cette armée, colonel en tête ! De plus, la direction du Grupo M a essayé, selon ses propres dires, de le corrompre malhonnêtement. Enfin, c'est de la justice qu'il s'agit maintenant qui, à Ouanaminthe, se retrouve sous les pressions de ces patrons pour taire, dévier, truquer le verdict.

Des photos d'Evens Orélus à l'hôpital et après sont incluses dans ce dossier, ainsi que son témoignage aux membres du Syndicat, puis aux organisations des droits de l'homme.

*

Madame la Ministre,

Le gouvernement, dans ce dossier, s'est toujours montré d'un singulier manque de responsabilité vraie devant les manquements graves tant de la souveraineté du territoire, des droits de santé des citoyens, que des droits des travailleurs en général.

Avec ce cas, de nouveau flagrant, nous espérons que quelque chose sera fait et que, finalement, justice sera rendue.

Pour Batay Ouvriye :

Yannick Etienne



BATAY OUVRIYE

1 septembre 2004

Pour ceux qui doutaient que les soldats dominicains avaient eux-aussi souillé le sol haïtien, pour ceux qui, irresponsables et faibles responsables de cette nation en pourriture et qui, après les premières exactions, laissaient croire, presque fièrement, que « cela ne se répéterait plus », pour tous ceux qui confortablement dorment paisiblement et pensent déjà à leurs « élections » qui devraient les conforter encore plus, voici un témoignage qui, de toute évidence, ne concerne que le peuple haïtien.

En effet, après avoir de manière répétée fait rentrer les soldats dominicains sur le sol haïtien, venir frapper les travailleurs pour appuyer leurs actes illégaux à l'intérieur de la zone franche, les responsables de la CODEVI continuent leurs exactions sans limites : le gouvernement n'y opposant en réalité aucune objection concrète, ces patrons dominicains se voient garantir les coudées... « franches » ! Écoutons donc ce témoignage d'un garde de sécurité haïtien qui, de son poste étant, se rendait compte de trop de trafic déjà de mise en cette enceinte.

TÉMOIGNAGE DE EVENS ORÉLUS AUX MEMBRES DU SYNDICAT SOKOWA

Evens Orelus, 7 août 2004

Vendredi après-midi, Tejada qui est le chef de la sécurité à la CODEVI m'appela. Il était environ 1:00 pm. Il s'agissait des cabrits haïtiens mangés à la zone franche. Je remarquai deux femelles en grossesse mortes au sol et deux soldats dominicains se séparant la viande. Je ne sais pas si ces bêtes avaient été volées ou achetées. Tejada appela le colonel Suarez et lui dit que j'avais rapporté que les soldats avaient volé les cabrits pour ensuite les manger. Jeudi matin, quand j'eus terminé de vérifier les badges des ouvriers, je prévins Tejada que j'allais manger. À la cuisine, le cuisinier me donna la nourriture et je commençai à manger. Après environ 5 minutes, un soldat dominicain du nom de Peñalo vint me trouver et me dit que le colonel me demandait. Je laissai mon repas et allai voir le colonel. Arrivé là, il me demanda qui m'avait dit qu'il mangeait de cabrits haïtiens à la zone franche ? Je lui répondis que je ne savais pas et lui expliquai ce que moi j'avais vu. Alors le colonel me gifla. Jimmy était présent, également Monfiston, Emilion Fenelus et Crispin Joseph. Il me prit ensuite par la ceinture et dit : « Ne parle pas de merde ! Je ne suis pas l'officier Lindo » (il y avait eu un problème entre Evens et Lindo en juin dernier). Il commença alors à me frapper. Il appela 3 autres soldats : Peñalo, Rodenzo et Albuquerque. L'un me frappait avec le crosse de son M16 au bras gauche, un autre à l'épaule, et le dernier me boxait à la poitrine. Ils ont cassé mon téléphone cellulaire. Tout le monde présent a clairement vu la scène. Ils ont aussi cassé ma chaîne. (Le colonel n'avait pas de revolver en main quand il frappa Evens.) Le colonel me hait. Il m'avait offert un fusil 12 quand les rebelles étaient à Ouanaminthe en février que j'avais refusé en disant que je n'étais pas un trafiquant d'armes. Le Commissaire de Ouanaminthe avait réalisé une fouille chez un rebelle où il y avait découvert une moto 115 sans papiers et quelques bœufs volés en République Dominicaine. Peñalo accompagnait le Commissaire et essaya d'emporter la moto à la zone franche. Je ne le laissai pas faire. Alors, depuis, ils veulent me tuer à la zone franche. Le vendredi suivant, Alex Corona envoya me chercher et je dus me rendre à Santiago. Il m'offrit de l'argent, des jeans Levi's, des t-shirts, en échange de mon silence complet. Je demurai à Santiago du vendredi au dimanche. Je retournai au travail le lundi et Tejada ne voulait pas me laisser entrer. Il m'appela 'traître'. À l'intérieur, le docteur me donna 3 jours de repos. J'ai été au travail aujourd'hui et il me renvoya à la maison, suspendu, sans aucun argent.

Evens Orelus, 13 août 2004

Hier, Jean Reno envoya quelqu'un auprès de moi. Je devais me rendre à la zone franche aujourd'hui pour signer ma forme de suspension. J'y étais à 6:00 a.m., mais à la porte d'entrée, Eusebio Tejada était présent. Il me laissa entrer et une fois à l'intérieur il glissa sa main dans mon sac pour y prendre mon badge d'identification. Il y prit plutôt mon passeport et je m'en suis plaint, lui demandant de me le rendre. Il avait un revolver calibre 38 à la ceinture et l'y retira. Il y avait trois gardes de sécurité au portail d'entrée, et Tejada leur ordonna de me mettre dehors de la zone franche. Tous les autres commencèrent alors à me frapper, au cou, au bras gauche, et à l'estomac. Je tombai au sol. Tout le monde se rendait au travail et tout le monde a tout vu. Mon amie essaya de me relever mais un 'guard' retira son fusil et ordonna à tout le monde de se rendre au travail. Le consul haïtien était présent. Mon avocat m'amena à l'hôpital. Le juge de Ouanaminthe est en possession de mon passeport actuellement. Ils ont révoqué Crispin hier parce qu'il me supportait. Vendredi dernier, le colonel déclara qu'il allait me tuer, il dit : « Tiens ! Je vais te tuer parce que tu es un traître ! » Je crois que ma vie est en danger. Tejada et les trois autres utilisent aussi les autres gardes de sécurité haïtiens contre moi. Tejada m'a dit à moi : « Tu vas payer pour cela. Tu vas payer pour tout ce que tu as dit dans la presse ! » J'ai donné une entrevue à Radio Marienne à Dajabon lundi après-midi à propos des coups que j'ai reçus.

TÉMOIGNAGE ÉCRIT DE EVENS ORÉLUS AUX ORGANISATIONS DE DROITS HUMAINS

Ouanaminthe le 21 Août 2004

De : Evens Orélus, Agent de Sécurité à la Zone Franche de Ouanaminthe

Aux : Organisations de Droits humains.

Messieurs les membres d'Organisations;

Le sieur Evens Orélus, Agent de Sécurité à la zone franche de Ouanaminthe vous présente ses civilités et profite de l'occasion pour vous faire part des abus les plus criants dont il vient d'être victime des responsables de "Grupo M":

En effet, depuis la création de la dite zone franche les militaires dominicains affectés au service de sécurité de l'entreprise ont toujours pris le malin plaisir de soustraire frauduleusement les cabris des paysans haitiens;

À la fin du mois de Juillet dernier il a, par mégarde, découvert dans une cuisine deux cabris dépecés soumis à la cuisson. Mais il n'en dit pas mot. Cependant il a été accusé par ces Dominicains d'être le collaborateur de leur pratique malhonnête. C'est ainsi que le 6 Aout 2004 l'un des chefs de sécurité connu sous le nom de Eusebio de Jesus Tejada l'invita à prendre son repas à l'endroit où l'attendaient les nommés: .Suarez, Lorenzo, Abulkelke et Penalo en vue de lui ôter la vie et de jeter son cadavre dans une fosse.

À son grand étonnement il fut reçu par ces derniers à coups de bâtons, de crosse de fusil M-16 de gifles et en un mot il a été rossé d'importance et n'eut la vie sauve que grâce à trois haïtiens : Jimmy, Monfilston et Amiléon Fénéus dont la curiosité empêchait à ses assassins d'accomplir leur sale besogne. Le même jour il a été invité par Alex Corona à se rendre à Santiago de los Caballeros où on lui promet mille et une choses.

Ayant résisté à toutes ces offres, Alex demanda par téléphone à Suarez de le faire assassiner à Dajabon à son retour de Santiago ne voulant pas qu'il soit abordé par des journalistes. Après avoir bénéficié du médecin de la zone franche d'un congé de trois jours, il se présente le 12 du même mois à la zone franche en vue de reprendre son boulot. A son arrivée, un agent de sécurité haitien du nom de Wilfrid Florian lui cracha qu'il a reçu des dirigeants de "Grupo M" l'ordre de ne plus le laisser pénétrer l'enceinte de l'institution. Il demanda à cet agent de faire venir Jean Renaud, un employé haitien qui lui donna rendez-vous le 13.

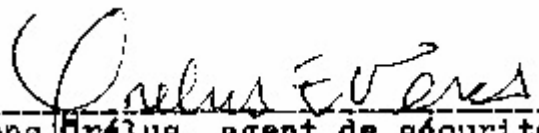
À la date fixée (13 Août 2004), le voyant arriver, Tejada bondit sur lui essayant de se saisir de son badge mais par maladresse ce dernier n'a pu mettre la main que sur son passeport. Ayant insisté à ce que Tejada lui remette son document, le Dominicain dégaina son pistolet de calibre 38 et le frappa à la joue gauche puis il intima l'ordre aux agents de sécurité haitiens de le mettre à la porte. Ces derniers savoir: Jean-Baptiste Elistin, Wilfrid Florian et Amiléon Fénéus l'ont roué à coups de crosse de fusil 12, et de gifles. Procès-verbal circonstancié a été dressé par le juge de Paix de la localité Me Jacquelin François et son état a été examiné par des médecins. Cependant, les responsables de "Grupo M" ont depuis, tout mis en œuvre pour corrompre les autorités judiciaires et policières du pays en vue de faire obstacle à sa quête de justice.

Voilà pourquoi, il vient par la présente s'adresser à vous qui êtes considérés comme le phare de la démocratie à travers le monde pour que grâce à votre appui justice lui soit rendue conformément à la loi et selon le vœu de la charte universelle des Droits de l'homme et du citoyen.

Ce faisant, vous l'auriez aidé à sauvegarder sa dignité d'homme et contribué ipso facto au respect des droits fondamentaux de la personne humaine sur toute la planète.

Espérant que vous ne manquerez pas de prendre fait et cause pour lui, il vous en remercie par avance.

Respectueusement :



Evens Fénéus, agent de sécurité à la
zone franche de Ouanaminthe.-





Clinique Medico-Chirurgico-Dentaire



Dr Louis-Charles et Dr Lavaux

Certificat

Je soussigné (e) Louis Charles Felix Jean Ricard Docteur
 en médecine, certifie avoir examiné ce jour 09/08/04
 M. Orélys Elens née (e) le 03/11/77
 à Port-au-Prince domicilié(e) à Ouanaminthe
 immatriculé (e) au Clinique Médico-Chirurgico-Dentaire Dr Louis-Charles et Dr Lavaux sous le numéro de
 dossier #9

M. Orélys Elens, m'a dit avoir été victime de : Vole de
fait suite de coup et de blessure le 06/08/04 à 8 AM en l'air
 et m'a précisé :

qu'il a reçu des coups directs avec arme feu catégorie 116
au niveau de l'épaule bras gauche, du thorax inférieur gauche,
de la jambe gauche et au niveau de la ceinture pelvienne, et
au niveau du visage

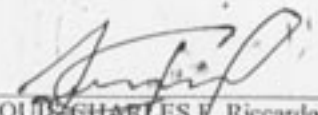
J'ai constaté ce qui suit
une augmentation de volume avec hémorragie au niveau de l'épaule bras gauche
avec plusieurs autres plaies superficielles au niveau du thorax inférieur gauche
et de l'abdomen
Je. C.P.M. des régions sus-citées, avec hémorragies au niveau des
régions sus-citées

J'ai prescrit
un antibiotique avec anti-inflammatoire, X-Ray de l'épaule bras gauche
 associé à.....

Jour(s) d'arrêt de travail sauf complications.

En foi de quoi ce certificat lui est délivré pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Ouanaminthe le 09/08/04.


 Dr LOUIS-CHARLES F. Ricard
 Dr LAVAUX-Hens

CENTRE MEDICO SOCIAL DE OUANAMINTHE

CERTIFICAT MEDICAL

Je soussigné, Dr. NOEL Shoomee avoir vu et examiné au Centre Medico Social de Ouanaminthe le 20/08/2004 M. ORELUS Evens âgé de 26ans pour:
Céphalé, cocur bature impotence fontionnelle du membre superieur gauche, suite à des coups de fusil de calibre 12 remontant à huit (8) jours de la consultation.

X-Ray du coude: Fracture extrémité supérieure du cubitus

Examen physique : Tête cubitale

IC : CPM grade I

Nécessite une période de repos d'au moins un mois

-En foi de quoi ce certificat lui est delivré pour servir et valoir ce que de droit

Fait à Ouanaminthe le 20/08/2004

